

d'être faits dans la construction d'écoles et on prévoit également que le secteur privé augmentera ses efforts dans ce domaine. Tout le mobilier de classe utilisé pour meubler ces salles de classe est, pour l'essentiel, fabriqué au Mexique et peu de débouchés s'offrent aux fabricants étrangers, sauf dans le secteur des meubles spécialisés, tels que les installations de laboratoire, les meubles à des fins spéciales, les centres linguistiques, etc.

5. LE SYSTEME DE FORMATION MEXICAIN

Deux documents fondamentaux définissent ce que doit être la formation des travailleurs: la Constitution mexicaine, qui stipule que toutes les entreprises, quelle que soit leur activité, sont obligées d'assurer à leurs travailleurs la formation nécessaire pour occuper leurs emplois; et la Loi fédérale du travail (promulguée en 1978), qui explique la manière précise dont cela doit se faire pour augmenter la productivité et améliorer le niveau de vie des travailleurs. Elle précise qu'un nombre égal de représentants des travailleurs et des employeurs (de un à cinq selon la taille de l'entreprise) doivent constituer une "Commission paritaire de formation", qui doit être enregistrée auprès du Secrétariat au Travail. Leur tâche est de superviser l'installation et le fonctionnement des systèmes et des méthodes de formation et d'élaborer des "plans et programmes" de formation, qui doivent eux-aussi être approuvés par le